

UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS

QUE CHOISIR GRENOBLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} FEVRIER 2017

Début de Séance : 15 H

Président de Séance : M. NAMY

Secrétaire Adjointe : A. BESSON

Présents : M. NAMY, P. LESCAN, J. CARRARO, D. CANDELON, M. LEGUY, M. ROQUES, JN de CHARMASSE, S. DESCOLLAZ, A. BESSON

Pouvoirs : S. MATHECADE à P. LESCAN, A. HUMBERT et C. FONTAINE à M. NAMY, C. OLEON à S. DESCOLLAZ.

ORDRE DU JOUR ET DISCUSSIONS

Approbation du CR du 4 Janvier 2017 : Approuvé à l'unanimité

CR de l'entretien avec Me CALLOUD : Il faut maintenir la procédure à l'encontre de CONSOM'ACTES, maintenir également la dénonciation de la convention qui lie le cabinet à l'AL de GRENOBLE. Me CALLOUD se met en relation avec Me TREHIOU, une nouvelle convention va être élaborée avec Me TREHIOU.

Il est judicieux de refuser le bénévolat de C.BRASSEUR et R.PAYET donc à l'unanimité le Conseil d'Administration à pris la décision à compter du 1^{er} février 2017 de refuser la demande de bénévolat de C. BRASSEUR et R.PAYET et de maintenir la dénonciation de la convention et la procédure.

NOTIFICATION de l'avocate de Mme PALATIN : après entretien avec notre avocat un protocole amiable va être rédigé.

POSITION des AL BOURGOIN et VIENNE sur changement de présidence de l'UFC38 : M. NAMY voit avec la Fédération.

AFFAIRES JUDICIAIRES :

- ANTARGAZ : pour info un argumentaire a été fait
- GE MONEY : Reçu chèque de 15000 €
- Congrégation BON PASTEUR : Reçu un chèque de 171,23€
- BNP PARIS BAS : Pour info l'avocat a déposé ses conclusions
- CLES DE L'IMMOBILIER : avocat dde si exécution forcée : OUI déjà donnée

- MARTINEZ : propose un remboursement de 2000€ et s'engage à verser 200€/mois sur 10 mois, le CA a accepté cette proposition.
- TEL N COM : STE en liquidation
- CARDIF : audience au 06/03/2017
- ASS SIMIAN : sur appel 3 clauses ont été supprimé montant obtenu 3800€
- STE APRIL : sur jugement du 06/01/17 nous avons donné accord à notre avocat pour appel
- LASER COFINOGA : audience au 15/05/17
- COFODIS : audience au 12/10/17
- CNP : le jugement ne retient la clause sur ITT, l'avocat conseille l'appel
- DDPP : sur liste des affaires de 02/17 nous avons vu avec ORGECO pour maintien de la prise en charge de l'affaire FABRE CONCEPT en correctionnelle
- CNP : audience en cassation au 29/03/17
- TOYOTA : attente de réponse de l'avocat
- CA TEL ASSISTANCE : audience au 15/02/17 pour obtenir le remboursement des frais, contrat obtenu par voie de référé
- STE ERM : fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, le mandataire propose de régler sur 10 ans, premier versement février 2018 de 300€, nous avons accepté cette proposition
- CHRONOPOST : délivrer l'assignation

DEVIS Entretien des locaux : 112€ Ht l'intervention : OK pour ce devis

NOUVELLE STAGIAIRE : Alexandra PONCE stagiaire pendant 6 mois en MASTER 2 DROIT du 27/03/17 au 27/09/17 prise en charge à 70% par la Fédération et 30% pour nous, formation 10j avec Virginie pour traitement des litiges en ligne.

ECOLE AVOCATS A LYON : un courrier sera adressé pour demander 4 élèves avocats/AN

REX ROTARY : A reverser 2488,32€ sur reprise de l'imprimante d'Alpes copieur.

TRESORERIE :

GRENOBLE-VOIRON : 56 940,88€

UFC 38 : 187 464,90€

ADHERENTS ET READHERENTS : fin décembre 2016 = 3376 donc 423 de plus que l'année précédente

ADMINISTRATEURS SORTANTS : D. CANDELON ne se représente pas

M.LEGUY et M. RAGACHE démissionnaires

ADHESIONS ET DERIVES PREMIER TRIMESTRE.

ANNEE 2017	M1	M2	M3
	JANVIER	FEVRIER	MARS
	30/01/2017		
Nombre d'Adhésions et RE ADHESIONS 2016	311	347	335
Nombre d'Adhésions et RE ADHESIONS 2017	340	0	
Montant brut adhésions	11751,10	0	0
DONS 2016	399,10	0	0
PARTS FEDERALE *****	1892,40	0	0
Adhésions NET MENSUEL	9459,60	0	0
Salaire mensuel net	2727,39	0	0
Charges trimestrielles	0	0	0
SOLDE M	6732,21	0	0
SOLDE M1+M2	0	6732,21	0

TRESORERIE AL 381 et UFC38 au 31 Janvier 2017

2017

COMPTES BANCAIRE/DATE RELEVÉ			
GRENOBLE	JANVIER	FEVRIER	MARS
	31/01/2017		
Crédit COOP			
Compte à vue	15 920,83		
Livret	32 725,18		
Parts Sociales (Compte 8200+8001)	3 202,50		
TOTAL	51 848,51	0	0
Banque Postale			
Compte-courant	2 512,73		
TOTAL	2 512,73	0	0
Crédit Mutuel Voiron			
Compte-courant	456,31		
Livret	2 123,33		
TOTAL	2 579,64	0	0
TOTAL GRENOBLE	56 940,88	0	0
UFC38			
Credit COOP			
Compte de fonctionnement UD	2 793,49		
UFC38 AJ compte à vue	9 199,06		
UFC38 AJ Livret A (MEP juin2016)	22 514,85		
Parts sociales(Part BCC + ACC)	152 957,50		
TOTAL 38	187 464,90	0	0
TOTAL GRENOBLE+38	244405,78	0	0